

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

AIDE SOCIALE

Les nouvelles restrictions visent plus de 16 500 personnes

Des organismes d'aide dénoncent les préjugés exploités par les libéraux

29 janvier 2015 | Isabelle Porter à Québec | Québec



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Les bénéficiaires qui voyagent plus de deux semaines sont souvent des immigrants dont les proches restés là-bas paient le billet d'avion, dit Geneviève Guernier, du Front commun des personnes assistées sociales.

Les quelque 16 500 Québécois qui risquent d'être touchés par les nouvelles coupes à l'aide sociale n'ont rien des profiteurs qu'imaginent certains, plaident les groupes sociaux actifs dans le domaine.

« Chaque fois qu'on modifie les règles pour attraper du monde, ça touche des gens dans des situations impossibles et qui vont s'appauvrir davantage », déplore Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Au Front commun des personnes assistées sociales, on reproche carrément au gouvernement d'alimenter les préjugés. « *On laisse planer que les personnes assistées sociales fraudent et font la belle vie* », dénonce la coordonnatrice Geneviève Guernier.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, dévoilait mercredi de nouvelles règles pour le programme d'aide sociale qui devraient toucher 16 570 personnes (3,7 % de l'ensemble des prestataires).

Cinq sous-groupes sont ciblés : les bénéficiaires qui voyagent, ceux qui ne déclarent pas tous leurs revenus, ceux qui possèdent une propriété, les gens qui font des cures de désintoxication et ceux qui prennent plusieurs colocataires pour arrondir les fins de mois.

En conférence de presse, le ministre a dit vouloir s'assurer qu'on n'avantage pas certains groupes de « *manière indue* ». Il a dit aussi vouloir regagner la confiance des non-prestataires qui estiment que le programme est trop généreux vis-à-vis de ces personnes.

« *Ce n'est pas la course aux fraudeurs* », a-t-il dit en expliquant qu'il voulait « *resserrer* » certains éléments qui « *nuisent à l'intégrité et à l'image du programme* ».

Interrogé sur cet argument, M. Petitclerc rétorque qu'il y a probablement des abus là « *comme ailleurs* » dans la société et qu'ils sont « *exceptionnels* » dans le cas des assistés sociaux, ne serait-ce que parce que le système est déjà « *hyper-contrôlé* ».

Désintoxication

La mesure susceptible de toucher le plus de gens est celle qui concerne les bénéficiaires qui font des séjours en centre de désintoxication. Plus de 6400 ont bénéficié de cette aide qui, une fois réduite, permettrait d'économiser 6,1 millions de dollars.

Or, à l'Association des centres d'intervention en dépendance (AQCID), on craint que cela n'aggrave l'itinérance. En réduisant la marge de manoeuvre financière de ces personnes, on risque de limiter leur capacité à améliorer leur sort, croit le directeur, Vincent Marcoux. Environ la moitié des 13 000 personnes qui séjournent dans ces centres sont sans domicile.

M. Petitclerc tient le même raisonnement concernant les coupes aux prestations des propriétaires (431 personnes touchées, 2,2 millions en économies). « *La réalité sur le terrain nous montre que ce sont les gens qui ont un minimum d'actifs qui rebondissent le mieux.* »

Mme Guernier souligne quant à elle que ceux qui voyagent plus de deux semaines sont la plupart du temps des immigrants à qui leurs familles payent des billets d'avion pour venir visiter des proches malades à l'étranger. Cette mesure censée dégager 1,8 million toucherait environ 460 personnes.